

Abonnés Solidaires : Bilan annuel 2013

Aider des soignants, disposant dans leurs pays de ressources économiques insuffisantes, à obtenir une (in)formation pharmaco-thérapeutique de qualité

1993 : mise en place du dispositif *Abonnés Solidaires*. Il est destiné à recueillir les dons reçus des abonnés. Les premières années, ce dispositif a permis d'attribuer des abonnements à *Prescrire* à des soignants exerçant dans des pays où ils disposent de faibles moyens financiers.

2000 : le dispositif est élargi à d'autres actions contribuant à une information et à une formation pharmaco-thérapeutiques indépendantes, telles que l'aide à la documentation, l'aide à la création et au fonctionnement de bulletins thérapeutiques selon les recommandations de l'International Society of Drug Bulletins (ISDB) (a).



Merci aux donateurs

Le soutien des donateurs se maintient au fil des ans : en 2013, la collecte a réuni 12 725 euros, de la part de 264 donateurs. La plupart ont transféré sur le dispositif *Abonnés Solidaires* le montant de bons d'achats de productions *Prescrire*, acquis lors de parrainages ou en remerciement de lectures. L'équipe *Prescrire* les remercie.

Les aides attribuées

Le budget a permis au cours de l'année 2013 :

- l'attribution d'abonnements à *Prescrire* ou à *Prescrire in English* (incluant le mensuel *Prescrire International*), entre autres à 4 centres d'information pharmaco-thérapeutique en création au Bénin, au Cameroun, au Mali et en Mauritanie ;
- l'attribution d'un abonnement au "Martindale", documentation de référence en thérapeutique, à quatre bulletins membres de l'ISDB (au Bangladesh, à Cuba, en Inde et aux Philippines) ainsi qu'à un confrère travaillant notamment au formulaire national des médicaments au Nicaragua ;
- une contribution au financement d'un stage de perfectionnement rédactionnel du responsable du Bulletin du Burkina Faso *La Lettre du Cedim*, membre de l'ISDB. L'indépendance de ce bulletin, soutenu de longue date par *Prescrire* et le dispositif

Abonnés Solidaires, bien établi au Burkina Faso et en Afrique de l'Ouest francophone, est menacé par la réorganisation du Ministère de la santé du Burkina Faso (lire dans le numéro 365 page 231).

- une aide à la diffusion du bulletin BODHI & ASUKH BISUKH (Inde), membre de l'ISDB.

Le total des aides allouées s'est élevé à 8 575 euros.

Les fonds disponibles au 1^{er} janvier 2014 pour *Abonnés Solidaires* se montaient à 30 003 euros, ce qui permettra de poursuivre certaines aides déjà programmées et d'en attribuer de nouvelles.

***Prescrire* incite les abonnés à signaler des soignants, des organismes ou des actions susceptibles de bénéficier d'aide au titre du dispositif *Abonnés Solidaires*.**

a- Le Règlement détaillé du dispositif *Abonnés Solidaires* est disponible, en libre accès, sur le site www.prescrire.org, rubrique « Qui est *Prescrire* » > Les abonnés participent.

Pour proposer de nouveaux bénéficiaires ou pour adresser vos contributions au dispositif *Abonnés Solidaires*, merci d'écrire à : contact@prescrire.org ou à *Prescrire, Abonnés Solidaires*, 83 boulevard Voltaire, 75558 Paris Cedex 11, France.

Les contributions peuvent se faire par débit direct du compte ou par virement. En cas de contribution par chèque, merci de le libeller à l'ordre de *Prescrire* ou de l'Association Mieux *Prescrire*.